

Demander une médiation au Médiateur des ministères économiques et financiers

Accéder au Service en ligne

Le médiateur des ministères économiques et financiers est compétent pour vous aider à résoudre vos litiges, notamment avec l'administration fiscale ou les douanes.

Attention

Avant de saisir le médiateur, vous devez au préalable avoir effectué une 1^{re} démarche auprès du service concerné et ne pas avoir obtenu satisfaction.

Pour effectuer la démarche, vous devez vous authentifier de l'une des façons suivantes :

Compte FranceConnect

Compte demarches-simplifiees.fr.

Votre demande doit comporter les éléments suivants :

Description de votre problème,

Références du service concerné

Vos coordonnées

Copie des échanges avec l'administration concernée, éventuellement.

Le médiateur examine votre dossier et formule une recommandation au service concerné.

- Saisir l'administration fiscale (difficultés de paiement, réclamation...)



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00